



Les 4, 5 et 6 octobre 2016

Qui sont les slashers ?

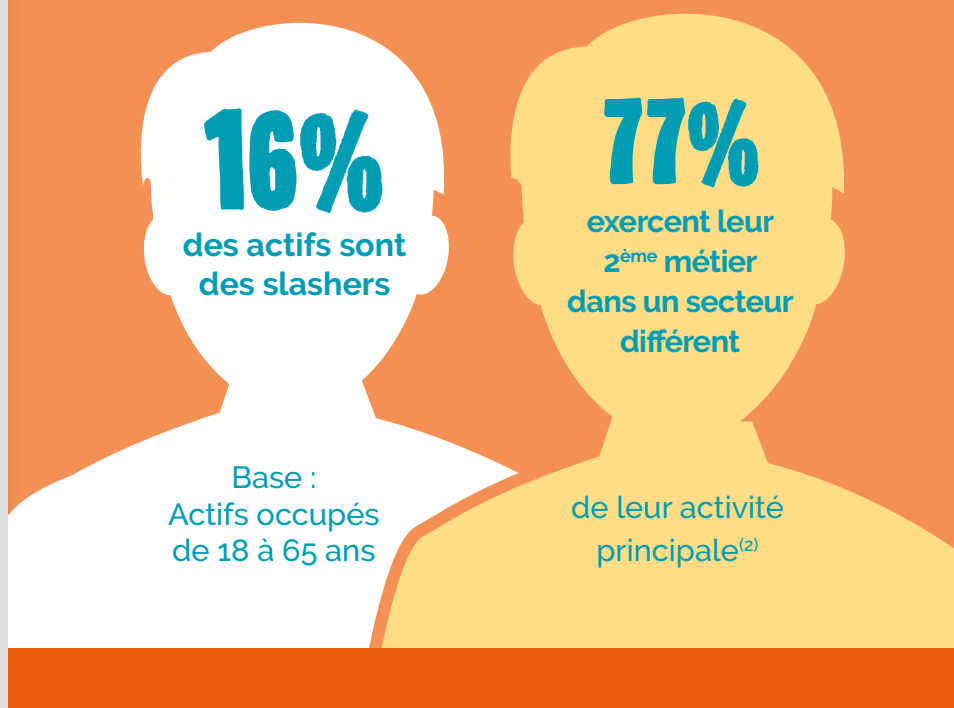
Ils sont DJ/chroniqueur/directeur artistique ou encore VTC/traiteur créole... Ils sont appelés slashers ou pluri-actifs. Un nom tiré du terme « slash » (la barre oblique en anglais).

Zoom sur une tendance qui touche tous les âges, toutes les CSP et qui est un véritable tremplin pour l'entrepreneuriat !

COMMENTAIRE D'ALAIN BOSETTI, PRESIDENT DU SALON SME

« Le phénomène slashers peut s'expliquer par au moins 3 raisons en France : le régime de l'auto-entrepreneur a simplifié l'exercice légal d'une activité complémentaire. Les plates-formes collaboratives et de mission facilitent la mise en relation avec des clients potentiels. Et la technologie mobile (smartphones et tablettes) permet de travailler partout, tout le temps »

+ DE 4 MILLIONS DE PERSONNES SONT SLASHERS EN FRANCE



QUAND SLASHER RIME AVEC ENTREPRENEUR

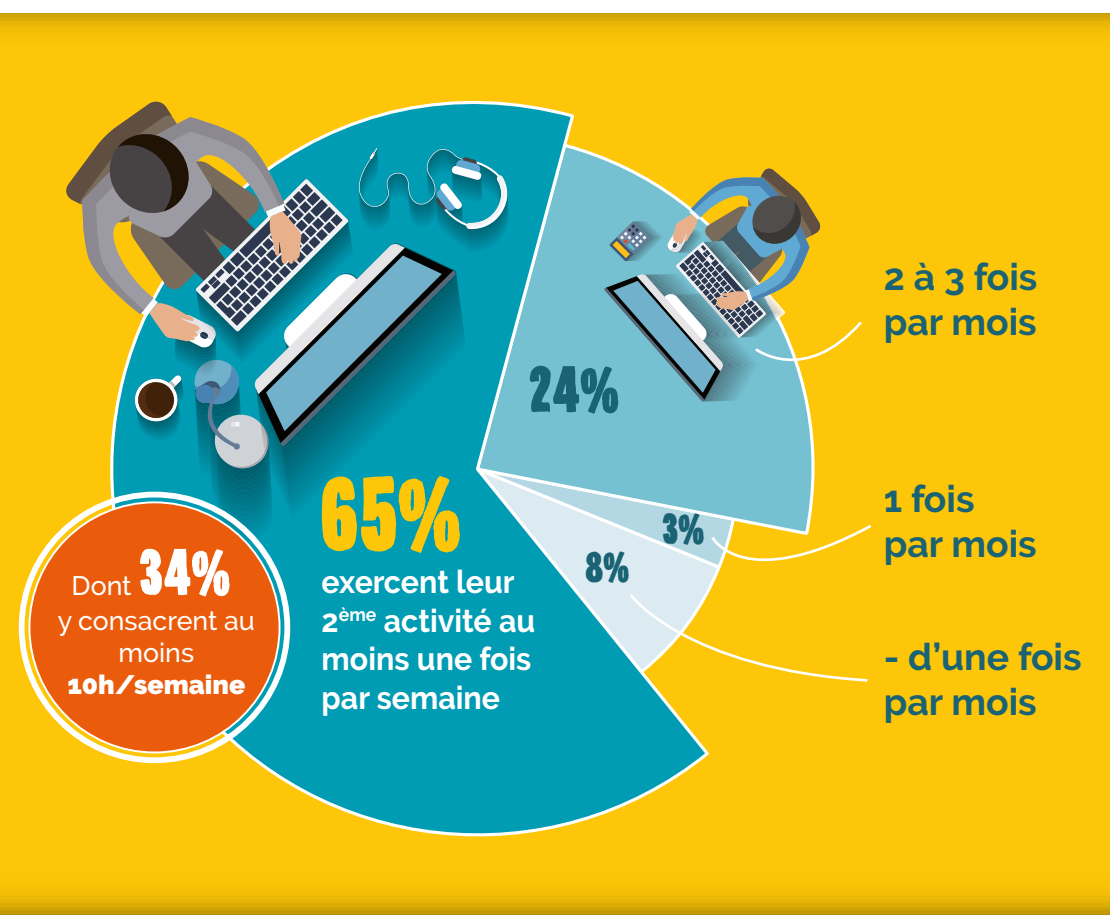


*14% Auto-entrepreneur / 7% Free-Lance / 6% Dirige seul une entreprise / 5% Associé d'une entreprise

CHOIX OU OBLIGATION ?⁽⁴⁾

Etre slasher est un choix pour 70% d'entre eux !

DES SLASHERS ASSIDUS⁽⁵⁾



Je suis certain que dans quelques années, émergeront de belles entreprises créées initialement par des slashers comme une activité d'appoint et qui se seront transformées en activité principale avec succès.

Alain Bosetti

MOTIVATIONS DES SLASHERS⁽⁶⁾

73% Augmenter ses revenus

12% Être son propre patron

10% Tester une idée en vue de créer son entreprise

27% Percevoir des revenus grâce à sa passion

10% Préparer sa reconversion



Méthodologie de la deuxième étude menée par le Salon SME sur les slashers : Administrée en ligne par Créatests en mai 2016, sur un échantillon représentatif de la population française active des 18 à 65 ans (1 000 répondants à la méthode des quotas). Echantillon représentatif sur les critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de répartition géographique.

Principales questions posées :

1 - En plus de votre activité principale, exercez-vous une autre activité professionnelle déclarée et générant des revenus ?
2 - Cette activité professionnelle complémentaire est-elle dans le même secteur que votre activité principale ?
3 - Dans quel cadre exercez-vous cette activité professionnelle complémentaire ?
4 - Etre pluri-actif est avant tout pour vous une obligation ou un choix ?
5 - En moyenne, à quelle fréquence exercez-vous cette activité (pendant au moins 1h) ? En moyenne, combien d'heures consacrez-vous chaque semaine à l'exercice de cette activité professionnelle complémentaire ?
6 - Pour quelles raisons principales avez-vous choisi d'exercer cette activité professionnelle complémentaire ?
La première étude sur les slashers, menée par le Salon SME, a été administrée en août 2015 par le même institut d'étude et selon la même méthode.